OLIVIA LEBOYER

Élite et libéralisme



Présentation de l'éditeur :



Les régimes démocratiques supposent-ils une difficulté à penser l'élite? Celle-ci est-elle synonyme de privilèges, d'inégalités, de domination, voire d'injustice? Complexe, plurielle, la pensée libérale décline divers types d'élite, d'ordre politique ou social.

En confrontant trois grandes expressions de la pensée libérale – François Guizot antidémocratique, Friedrich A. Hayek donnant la primauté aux principes libéraux, John Rawls pour qui libéralisme et démocratie se fondent harmonieusement –, Olivia Leboyer explicite trois conceptions singulières des principes de liberté et d'égalité, trois modes de compréhension de la démocratie, montrant comment élite et démocratie libérale s'opposent ou se complètent.

Peut-on parler pour autant d'un élitisme libéral ? Au-delà des stigmatisations dogmatiques, des exaltations néo-libérales et des traditions républicaines de l'excellence, une mise au point historique de grande actualité.

Olivia Leboyer, docteur en science politique de l'IEP de Paris (Prix de thèse de la Maison d'Auguste Comte), enseigne à l'IEP de Paris. Ses recherches actuelles portent sur la confiance en politique.

Élite et Libéralisme

Olivia Leboyer

Élite et Libéralisme

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Sommaire

Introduction	9
Première Partie : L'élite politique, la pierre d'achoppement	
de la modernité ?	21
Chapitre premier : L'élite, concept utile et équivoque Chapitre 2 : Frontière et proximité entre les notions	23
d'élite et d'aristocratie	41
Chapitre 3 : De la tension entre les notions d'élite	
et de démocratie	73
Deuxième Partie : Peut-on parler d'un élitisme libéral ?	
Trois regards sur la démocratie	117
Chapitre premier : François Guizot : à la recherche	
d'une aristocratie de la vérité	127
Chapitre 2 : La formation de l'élite, ou les hommes	
de qualité	155
Chapitre 3 : Le souci de l'élite chez Friedrich	• • •
A. Hayek	203
Chapitre 4 : Trois conceptions de l'égalité	225
Chapitre 5 : Face à la démocratie	269
Troisième Partie : La pensée libérale : élitisme ou souci	
de l'élite ?	341
Chapitre premier : Trois regards sur la démocratie	343
Chapitre 2 : Quel souci des valeurs ?	357
Chapitre 3 : L'esprit libéral	365

Chapitre 4 : Le souci libéral de l'élite	387
Chapitre 5 : Démocratie et compétence ?	429
Conclusion	459
Bibliographie sélective	467

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Marc Sadoun, pour ses conseils précieux.

Un grand merci à Alice, Mathieu et James.

Introduction

Ce travail part d'un étonnement. Dans nos sociétés démocratiques et libérales, les notions d'élite et de hiérarchie ont quelque chose d'assez contrariant. Comme si, d'une certaine manière, elles entraient en contradiction avec l'idéal démocratique d'égalité. C'est bien la notion de représentation qui cristallise ainsi les interrogations les plus vives. Or, le phénomène de distinction entre une minorité de gouvernants et une majorité de gouvernés constitue une réalité, somme toute incontournable, de la vie politique. Précisément, dans les démocraties libérales, la tension entre les principes d'égalité et de liberté se manifeste avec une acuité toute particulière. La pensée libérale entretient avec la démocratie des rapports complexes, qui ne se laissent pas définir de manière unilatérale.

Comment les libéraux se représentent-ils le phénomène de l'élite politique? Quelle conception de l'égalité gouverne leur pensée? Analyser la place de l'autorité et des hiérarchies permet d'interroger les limites du libéralisme et du système représentatif. De fait, les libéraux ne manifestent pas tous le même attachement à la démocratie, ni aux principes du libéralisme. Il y a visiblement une difficulté à penser l'élite, ou la dimension élitiste du pouvoir. Est-ce une difficulté propre à la pensée libérale?

Travailler sur la tension entre les notions de libéralisme, de démocratie représentative et d'élite ne peut être tenté sans un support nettement délimité. Aussi avons-nous choisi d'étudier trois auteurs libéraux, François Guizot, Friedrich A. Hayek et John Rawls, qui représentent chacun une certaine sorte de libéralisme : Guizot un libéralisme fermement antidémocratique ; Hayek un libéralisme qui opère une distinction soigneuse entre libéralisme et démocratie, pour poser la primauté des principes libéraux ; Rawls un libéralisme qui considère que libéralisme et démocratie se conditionnent mutuellement, leurs principes se fondant harmonieusement dans la démocratie libérale.

Il s'agit de mettre en lumière trois conceptions singulières des principes de liberté et d'égalité, trois modes de compréhension de la démocratie. Si le libéralisme, dans tous ses courants, témoigne d'un souci de l'élite, peut-on parler d'un élitisme libéral ? Quels principes cette appellation recouvrirait-elle ? Ces questions doivent nous aider à éclairer l'énigme que constitue la démocratie libérale.

Pour comprendre l'ambiguïté du regard que les libéraux portent sur la démocratie, il est indispensable de revenir sur la période de son avènement. C'est sans doute au XIX^e siècle que la pensée libérale nourrit, à l'égard de la démocratie naissante, les espoirs, les réticences ou les inquiétudes les plus explicites. La lecture d'Alexis de Tocqueville ou de John Stuart Mill, pour citer deux libéraux emblématiques, permet de suivre, pour ainsi dire, de véritables journaux intimes de la démocratie. À cette époque, l'égalisation progressive des conditions suscite une gamme de réactions diverses, qui vont de l'enthousiasme à la peur. Chez un même penseur, des sentiments variés peuvent ainsi cohabiter. Ainsi, Tocqueville se réjouit de l'avènement de la démocratie, tout en éprouvant une certaine mélancolie à voir les charmes de l'aristocratie s'évanouir à jamais. Si le penchant pour la démocratie l'emporte, Tocqueville exprime également certains regrets et réserves. C'est peut-être chez les romanciers du XIX^e siècle, plus encore que chez les théoriciens politiques, que l'ambiguïté des sentiments inspirés par le fait démocratique est le plus perceptible. Ainsi, le Lucien Leuwen ou l'Armance de Stendhal, L'éducation sentimentale de Flaubert, sont bien des romans politiques, qui restituent les voix, les débats de l'époque, la disparition du monde aristocratique et la constitution de nouvelles élites. Or, s'il fallait choisir un seul roman pour tenter de saisir les questionnements et autres atermoiements d'un siècle, ce serait, pour nous, Dominique¹ d'Eugène Fromentin. Relativement bref, très intrigant, Dominique n'a rien d'un roman monumental, cultivant, tout à l'inverse, la discrétion et l'art du secret. Et pourtant, le monument, la trace forment l'ossature même du récit. Dominique de Bray est un aristocrate, né en 1817, qui s'interroge sur sa place dans le monde tel qu'il le voit évoluer. Dominique s'interroge ouvertement sur l'élite politique, qui

^{1.} Eugène Fromentin, Dominique [1862], Paris, Garnier-Flammarion, 1987.

Introduction 11

change alors de visage. À l'instar d'Alexis de Tocqueville, Dominique se révèle essentiellement un spectateur de la société, se tenant toujours quelque peu à distance des événements qui lui arrivent et qui. par la force des choses, infléchissent le cours de sa vie. Précisément, le personnage n'a rien du romantique totalement en rupture avec le monde qui l'entoure, comme pourrait le laisser croire le choix du seul prénom pour le titre, ni de l'ambitieux déçu ou du théoricien velléitaire. Dominique a ceci d'intéressant qu'il échappe à tous les archétypes, pour constituer une figure très singulière et assez dérangeante. Il n'est pas seulement Dominique de Bray, représentant d'un univers aristocratique déchu, mais Dominique, un individu doué d'une sensibilité, de désirs propres. Pour résumer très schématiquement le récit, Dominique retrace le parcours d'un homme qui a voulu s'engager en politique, qui a réussi à devenir un penseur politique publié et estimé et qui, au terme d'une réflexion inlassablement poursuivie, fait le choix de se retirer du monde pour vivre dans sa demeure familiale, les Trembles. Mais Dominique ne devient pas, pour autant, un ermite, continuant à exercer une profession politique, au niveau local, puisque, à la fin du roman, il est maire des Trembles. Ainsi, le roman retrace l'itinéraire spirituel d'un homme qui aurait pu avoir un destin politique, sur le plan national, mais qui choisit délibérément, sans y être forcé par un échec, de se tourner vers la vie politique locale, au plus près des gens de son pays natal :

La situation d'homme d'État était, à l'époque dont je vous parle, le couronnement nécessaire, en quelque sorte l'avènement au titre d'homme utile, pour tout homme de génie, de talent, ou seulement d'esprit. Je m'épris de l'idée de devenir utile après avoir été si long-temps nuisible. Et quant à l'ambition d'être illustre, elle me vint aussi par moments, mais Dieu sait pour qui²!

Le *decrescendo* des qualités exigées pour faire partie de l'élite politique est assez plaisant, Dominique ne cessant d'ailleurs de relativiser ses propres capacités. S'il sait bien qu'il n'est pas un génie, il admet qu'il est un « homme de qualités³ ». Jeune homme, vers 1835,

^{2.} Eugène Fromentin, op. cit. p. 257.

^{3.} À la différence du héros de Robert Musil dans *L'Homme sans qualités*, Dominique est un observateur qui, au départ, possède toutes les qualités requises,

Élite et Libéralisme

il rêve d'un avenir politique pour lequel il semble fait. Dans la fièvre de 1848, qui n'a pas échafaudé des rêves politiques ambitieux et généreux ? Mais, après juin 1848, il comprend tout à coup que les choses ont changé et que l'élite politique de demain aura sans doute des caractéristiques différentes. Précisément, Dominique ne se sent pas taillé pour ce rôle-là. Pour qui, d'ailleurs, Dominique voudrait-il être utile exactement? Sa jeunesse passée, force lui est de constater qu'il n'a de la société, et des forces qui la composent, qu'une vision très imprécise. Ce qu'il connaît, en revanche, ce sont ses terres et les paysans qui les cultivent. Dans son cabinet particulier, Dominique s'enferme pour méditer et contempler les vestiges de son passé, toutes ces choses, amour d'adolescence comme rêves politiques, auxquelles il a renoncé. Pourquoi Dominique décide-t-il de se retirer, comme si, à la réflexion, l'évolution de la société ne le concernait plus vraiment? Comme s'il avait compris que, dans ce monde en pleine mutation, il ne pouvait faire partie de la nouvelle élite politique ? Il semble que l'envie d'imaginer et d'agir, en lui, se soit tarie.

Or, si le roman est centré sur Dominique et son mystère, deux autres personnages l'entourent, formant avec lui un contrepoint extrêmement intéressant. Dans ses jeunes années, Dominique se lie en effet d'amitié avec Olivier, un jeune aristocrate, dandy et dilettante, hostile à l'égalité républicaine, qu'il ne peut s'empêcher de trouver vulgaire. Les préjugés aristocratiques d'Olivier tiennent bien d'une réaction de rejet épidermique. Dans le même temps, Dominique suit les enseignements d'Augustin, un précepteur très méritant, besogneux, très courageux, qui se lance dans la carrière politique. Augustin appartient sans doute à un parti d'inspiration libérale, même si le roman reste un peu évasif sur les valeurs défendues par le précepteur - qui est, à certains égards, une sorte de Rastignac, assez arriviste et doué d'une grande énergie. Toutefois, à la différence de l'impétueux Rastignac, le trait caractéristique d'Augustin est peut-être une patience à toute épreuve, qui ne laisse pas d'être un peu terne. Dominique est leur ami à tous deux et les aime également. Il est élitiste, mais à sa manière. Il n'a de sympathie forte ni pour

sur le plan intellectuel comme sur le plan social, pour se lancer dans la carrière politique. Un François Guizot reconnaîtrait certainement en Dominique de Bray l'une de ces supériorités naturelles qu'il exhorte, dès les années 1820 et jusque dans les années 1840, à briguer le pouvoir.

Introduction 13

l'aristocratie, ni pour la démocratie. Il est à la recherche d'un libéralisme conséquent, modéré, attaché à la valeur de l'égalité, mais qui conserve la marque de l'autorité. Dominique écrit, avec succès mais sous un pseudonyme, des ouvrages de théorie politique, dont Fromentin nous laisse entendre qu'ils sont essentiellement modérés, portant sur la démocratie un regard intrigué, plein de questions et de doutes. Ce succès même lui déplaît, il s'en juge indigne et prend la décision de renoncer à la vie politique et de se retirer à la campagne. Le roman est ambigu jusqu'au bout, Dominique étant, tout de même, maire de son village, marié et père de famille. Il n'a pas renoncé à vivre, mais ancre délibérément son existence dans un temps arrêté, où il lui est possible d'être l'homme politique qu'il souhaitait devenir, libéral, pondéré, proche des préoccupations de clocher et respecté comme un notable par les paysans de ses terres.

Dominique présente ainsi trois attitudes différentes à l'égard de la démocratie, fondées sur trois conceptions différentes de l'égalité. Olivier représente l'ancienne aristocratie, moribonde, incapable de survivre dans un monde nouveau. L'égalité, viscéralement, lui fait horreur. Il ne se sent, à proprement parler, rien de commun avec Augustin, qui représente l'homme nouveau, pur produit de la méritocratie républicaine. Augustin réussit, jusqu'à devenir un membre influent de la nouvelle élite politique. Selon Fromentin, ses qualités de persévérance et de travail acharné correspondent bien à ce qu'exige la nouvelle société en voie de démocratisation. On y admire à présent les individus pour leur capacité à s'élever, pour leur ambition et leur ténacité. Quant à Dominique, il représente un type singulier de libéralisme, détaché à la fois du passé aristocratique et du présent démocratique. Hors de l'activité politique partisane, engagée, Dominique œuvre néanmoins, à son échelle, à la vie politique locale, où il conserve une prééminence hiérarchique et où son nom a encore un sens. D'une certaine manière, Dominique croit dans l'égalité, mais se refuse, par orgueil, le droit d'entrer dans la course démocratique.

Tous les libéraux n'ont pas le même attachement à la démocratie, à la valeur de l'égalité. Le Dominique d'Eugène Fromentin apparaît ainsi sensiblement de la couleur, riche, pleine de nuances, d'un libéral comme Alexis de Tocqueville, aimant la démocratie tout en s'en défiant sur bien des points. En cette période d'avènement de la démocratie, les réactions sont variées au sein même du courant libéral. La distance entre Tocqueville et François Guizot, par exemple, est appréciable. Libéral, Guizot rejette fermement la démocratie. Il craint par-dessus tout que le règne de l'égalité ne conduise à une société d'individus semblables par leur médiocrité. À certains égards, Tocqueville exprime la même appréhension, mais il choisit néanmoins d'accepter le risque démocratique. Pour François Guizot, en revanche, le gouvernement représentatif doit permettre l'assomption des supériorités naturelles. L'existence d'une élite politique véritablement capable, supérieure en tout point à ceux qu'elle gouverne. Déterminer les qualités que doivent posséder les gouvernants n'a rien de problématique aux veux de Guizot, qui s'estime en mesure de savoir reconnaître immédiatement « l'aristocratie de la vérité ». Or, la démocratie ouvre, précisément, un espace d'indétermination et de questionnements. Comment savoir avec certitude, désormais, à quoi doivent ressembler les hommes chargés de gouverner?

François Guizot, en particulier dans De la Démocratie en France⁴ en 1849, refuse obstinément de voir que la démocratie s'est imposée. Mais la plupart des libéraux comprennent que le monde démocratique a remplacé l'ancien monde aristocratique, modifiant en profondeur les rapports entre les individus au sein de la société. Nous entendons ainsi souligner la grande diversité des libéraux. Dire du libéralisme dans son ensemble qu'il possède un caractère aristocratique serait stigmatisant et abusif. Si un libéral comme François Guizot se distingue par ses convictions antidémocratiques, la plupart des libéraux acceptent, avec plus ou moins d'enthousiasme, l'avènement de la démocratie. Le libéralisme apparaît comme une idéologie exceptionnellement ouverte, dont on ne saurait rien affirmer a priori avec certitude. Si tous les discours libéraux ne manifestent pas le même goût de la démocratie, la pensée libérale s'inscrit cependant toujours dans une perspective spécifiquement démocratique. Il ne s'agit pas d'affirmer l'essence et le sens tout démocratiques du libéralisme, mais d'établir qu'une pensée libérale se développe nécessai-

^{4.} François Guizot, *De la démocratie en France*, Bruxelles, Société typographique belge, 1849.

Introduction 15

rement par rapport à la démocratie. En effet, si Guizot se refuse apparemment à penser une séparation entre la société civile et l'État, entre le pouvoir et la nature, le pouvoir et l'opinion, cette attitude tient bien de la dénégation, l'unité ne pouvant être affirmée qu'au prix d'efforts conceptuels et rhétoriques en définitive voués à l'échec. Dénonçant toute forme d'incarnation du pouvoir, Guizot est néanmoins irrésistiblement entraîné sur cette pente lorsqu'il en vient à identifier l'intérêt général avec celui de la seule classe moyenne. Antidémocratique, anti-individualiste, élitaire, cette pensée hantée par l'esprit de corps ne saurait cependant, en toute rigueur, se voir qualifiée d'« aristocratique », la tentation incarnative ne suffisant pas à justifier l'emploi du terme.

De fait, nous entendons montrer que l'usage de l'adjectif « aristocratique » n'est pas opératoire en pensée politique, sauf à désigner une période historique qui soit effectivement une aristocratie. Toute autre utilisation de la notion révèle un parti pris idéologique, et ne saurait procéder d'une véritable rigueur scientifique. Dire du libéralisme qu'il est aristocratique, c'est en critiquer le fondement et le sens. Cela revient à suggérer que cette idéologie ne place pas en premier lieu la liberté de l'individu, mais quelque autre valeur toute prosaïque, l'objectif étant d'assurer la domination des puissants sur le reste de la société. Le discours libéral est essentiellement soupçonné d'ouvrir un espace vide de sens, où il n'y aurait aucune place pour le politique, la poursuite du bien commun ne pouvant s'effectuer sans une cohésion profonde de la société prise en corps. Dire de la démocratie représentative qu'elle a un caractère aristocratique, c'est dire qu'elle a un caractère antidémocratique. Une telle formulation, en réactivant la polarité aristocratie-démocratie, occulte le fait que la démocratie n'est pas l'égalité réalisée, n'est pas le mythe athénien, mais possède ses ambiguïtés propres qui, pour être comprises, doivent bien être qualifiées de « démocratiques ».

La pensée libérale est souvent qualifiée d'aristocratique, ou d'élitiste. Or, précisément, un angle d'attaque des théories critiques de la démocratie consiste à dire qu'elle contrevient à l'idéal d'égalité indéfinie située au cœur de la démocratie, car elle favorise en réalité toujours l'assomption d'une élite.

La question de l'élite est névralgique, en ce qu'elle concentre les critiques à l'encontre de la démocratie comme du libéralisme. De fait, le libéralisme se fonde historiquement et philosophiquement sur la méfiance envers les pouvoirs, soit envers tous les détenteurs du pouvoir. Dire de la pensée libérale qu'elle est élitiste reviendrait ainsi à affirmer qu'elle contrevient, en quelque sorte, à ses propres fondements.

Notre objet est de parvenir à cerner au plus juste la tension entre le libéralisme et la démocratie. Précisément, l'existence d'une élite politique, au singulier ou au pluriel, cristallise bien, et rend manifeste, la tension entre les principes de liberté et d'égalité. Réfléchir sur l'élite, c'est partir d'une constatation empirique : l'existence d'une minorité gouvernante et d'une majorité gouvernée. Il n'est pas indifférent que l'angle choisi pour attaquer la démocratie représentative comme la pensée libérale soit, assez régulièrement, l'existence de l'élite politique, perçue comme une part persistante de domination des gouvernants sur les gouvernés. Comme si la valorisation de ce phénomène par la pensée libérale constituait une sorte d'injustice contrevenant à l'idéal d'égalité situé au cœur de la démocratie.

La réflexion sur cette question semble très balisée, voire tissée de lieux communs. Or, on a parfois l'impression que mettre en lumière les tendances oligarchiques de la démocratie, ou le caractère élitiste du libéralisme, revient, pour ainsi dire, à les qualifier de manière définitive. Comme si l'on parvenait, avec cette définition, à quelque chose d'essentiel les concernant. Comme si l'élite, ou plutôt l'élitisme, constituait la « face cachée » de la représentation, de la démocratie, du libéralisme, et donc de la démocratie libérale et représentative. Dans cette perspective, étudier l'élite permettrait de dire quelque chose d'éclairant sur ce qu'est la démocratie libérale. Pour l'instant, nous tenons comme hypothèse qu'il y a visiblement une difficulté (est-ce une difficulté propre à la pensée libérale ?) à penser l'élite, ou la dimension élitiste du pouvoir.

Nous mènerons, dans un premier temps, une interrogation critique sur les analyses contemporaines qui décèlent dans les démocraties libérales une part insurmontable d'oligarchie. La présente réflexion part du constat de la force de l'élitisme. La première partie est donc centrée sur le concept d'élite, ses résonances, les théories élitistes, qui ne se réduisent pas seulement à la sociologie critique, et leurs différences. La seconde partie établit une typologie entre les

Introduction 17

trois types de libéralisme représentés par François Guizot, Friedrich A. Hayek et John Rawls. Il s'agit ainsi d'étudier la manière dont ces penseurs utilisent précisément ce concept d'élite, pour mettre en lumière, dans chaque cas, la tension entre libéralisme et démocratie.

Enfin, dans la troisième partie, nous nous proposons, à la lumière des résultats de la seconde partie, de voir si l'on peut utilement confronter *l'élitisme libéral* à d'autres types d'élitisme, comme l'élitisme qui affleure dans certaines pensées socialistes, ou l'élitisme républicain, dans ses différentes nuances.

Centrer l'analyse sur trois pensées nous permet de porter une attention particulière à la lettre des textes, qu'il s'agit véritablement d'écouter. Aussi le corpus mobilisé est-il relativement restreint. L'étude des procédés rhétoriques, l'effet de sens proprement politique comme les ambitions philosophiques sont tout à fait révélateurs. La démarche suivie privilégie une lecture des textes qui s'attache à en saisir le style et, partant, l'esprit. Selon une méthode proche de celle d'un Leo Strauss, nous entendons en effet examiner soigneusement l'écriture, la manière des théoriciens auxquels nous nous intéressons. Pourquoi ces trois libéraux en particulier? L'idée est d'étudier trois polarités du mouvement libéral, aussi différentes que possible les unes des autres, afin de mettre en lumière trois relations possibles entre le libéralisme et la démocratie représentative. Le libéralisme antidémocratique de François Guizot, pour être éloigné de nous dans le temps, demeure néanmoins très éclairant pour saisir certaines questions actuelles. Quelque chose se dit, au XIX^e siècle, sur le pouvoir et les mystères de la représentation, qui trouve, à ce moment précis, une formulation presque pure, claire et précise. Le rejet viscéral de la démocratie, chez Guizot, ressemble assez à celui de l'Olivier de Dominique, si ce n'est, précisément, que François Guizot ne regrette pas l'aristocratie disparue, mais rêve d'une France nouvelle qui serait à la fois autre chose que l'aristocratie et que la démocratie. Étudier Guizot suppose que nous nous penchions également sur certains de ses contemporains, comme John Stuart Mill, Tocqueville, Benjamin Constant ou Auguste Comte. Or, le présent ouvrage se propose de considérer trois réactions du libéralisme à l'égard de la démocratie, trois conceptions de l'élite politique et de l'égalité, soit trois idéaux-types. Aussi avons-nous choisi, en contrepoint de François Guizot, deux libéraux du xxe siècle. Le regard

qu'ils portent sur la démocratie n'a évidemment pas la charge d'appréhension que l'on ressent devant ce que l'on ne connaît pas encore. Habitués à la pratique démocratique, aux élections au suffrage universel, à tout le rituel de la démocratie représentative, ces théoriciens libéraux du xxe siècle n'en ont pas pour autant fini avec les questions de l'égalité et des hiérarchies. Rawls comme Havek construisent ainsi un système de pensée qui s'efforce de justifier leur conception de l'égalité et des inégalités en démocratie. Là où Friedrich A. Hayek insiste sur la primauté des principes libéraux, la démocratie ne représentant qu'un ensemble de procédures, un moven. John Rawls travaille à concilier harmonieusement le libéralisme et la démocratie. Le fait que la notion même d'élite, chez ces deux penseurs, ne soit plus utilisée que de manière épisodique est particulièrement intrigant et révélateur. Ainsi, Rawls ne recourt à ce terme qu'en de rares occasions, comme s'il évitait, pour ainsi dire, d'aborder frontalement les questions de l'élite politique, et donc du pouvoir. Nous nous interrogerons tout particulièrement sur la difficulté libérale à penser, ou à justifier, le phénomène de l'élite politique.

De Guizot, nous commenterons essentiellement certains passages tirés du pamphlet Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France⁵, de l'Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe⁶, de l'Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'en 1789⁷, de l'ouvrage inachevé Philosophie politique : de la souveraineté⁸, et enfin de De la Démocratie en France⁹.

^{5.} François Guizot, *Des moyens de gouvernement et d'opposition...* [1821], Paris, coll. « Littérature et Politiqu », Belin, Introduction de Claude Lefort, 1988.

^{6.} Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe, cours revus et publiés chez Paris, Didier, Libraire éditeur, 1851. Nous utilisons cette première édition.

^{7.} François Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe...*, [1851], édition établie, présentée et annotée par Pierre Rosanvallon, Hachette, coll. « Pluriel », 1985.

^{8.} François Guizot, *Philosophie Politique : de la souveraineté.* Guizot a entrepris ce travail entre 1821 et 1823. Si plusieurs chapitres ont été publiés en 1826 dans la revue *Le Globe*, puis quelques autres en 1837 dans la *Revue française*, les deux tiers de ce texte étaient encore inédits avant l'édition du manuscrit dans son intégralité par Rosanvallon à la suite de *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1985, p. 305-390.

^{9.} François Guizot, *De la Démocratie en France*, Bruxelles, Société typographique belge, janvier 1849.

Introduction 19

De Friedrich A. Hayek, nous étudierons attentivement *Scientisme* et sciences sociales¹⁰, La Constitution de la Liberté¹¹, la trilogie Droit, législation et liberté¹², La route de la servitude¹³ et La Présomption fatale : les erreurs du socialisme¹⁴.

De John Rawls, nous avons choisi d'analyser tout particulièrement *La Théorie de la Justice*¹⁵, *Libéralisme politique*¹⁶.

L'idée centrale de ce travail est que l'étude des trois libéraux, Guizot, Hayek, Rawls, doit permettre de donner une intelligence du réel, en saisissant au plus juste comment s'articule la tension entre le libéralisme et la démocratie. La notion de souci décrit bien, selon nous, l'ambiguïté du regard libéral sur la démocratie, tantôt inquiet, voire défiant, et tantôt plein de sollicitude, attentif, soucieux de colmater les failles des mécanismes représentatifs. C'est bien sur l'emploi de la notion d'élite, comme des termes qui lui sont proches, que porte la présente réflexion. Dans quelle mesure le concept d'élite se révèle-t-il opératoire pour saisir au plus juste la tension entre la pensée libérale et la démocratie représentative ?

^{10.} Friedrich A. Hayek, *The counter-revolution of science*, journal Economica, 1952.

^{11.} Friedrich A. Hayek, *The constitution of liberty*, London, Routledge and Kegan Paul, 1960.

^{12.} Friedrich A. Hayek, *Law, legislation and liberty: a new statement of the liberal principles of justice and political economy*, London, Routledge and Kegan Paul, 3 tomes, 1973, 1976 et 1979.

^{13.} Friedrich A. Hayek, *The road to serfdom*, Chicago: University of Chicago Press, 1980.

^{14.} Friedrich A. Hayek, *The Fatal Conceit. The Errors of Socialism*, Routledge, London end New York, 1988.

^{15.} John Rawls, *A theory of justice*, Cambridge, Mass.: Belknap Press of Harvard University Press, 1971.

^{16.} John Rawls, *Political liberalism*, New York, Columbia University Press, coll. « John Dewey essays on philosophy », 1993.

Trois conceptions de l'égalité

Il apparaît que ces trois penseurs libéraux s'intéressent au phénomène de l'élite politique, qu'ils ne désignent cependant pas au moyen des mêmes concepts ni avec la même facilité.

François Guizot utilise assez fréquemment les concepts d'aristocratie et d'élite, s'adressant d'ailleurs ouvertement à la petite élite libérale qu'il souhaiterait plus ferme et plus ambitieuse. Il en appelle ainsi aux qualités d'honneur d'une élite dont il peut décrire sans hésitation les traits saillants. Guizot prétend en effet savoir quelles compétences, quels parcours et, en définitive, quels hommes sont les mieux indiqués pour gouverner la France. Il ne s'agit pas seulement de déterminer les compétences requises, que tous les individus pourraient parvenir à maîtriser. Guizot dit également savoir quels hommes ont la capacité de posséder un jour ces compétences. La description est ainsi doublement précise, les qualités comme les individus se distinguant spontanément d'eux-mêmes et se voyant ainsi décelés du premier coup d'œil par tout autre membre de l'élite. Guizot n'hésite pas à dresser le portrait de ces hommes remarquables, n'ayant de doutes ni sur leurs caractéristiques ni sur leur extraction sociale. Aussi les concepts expriment-ils une idée très nette.

Hayek ne peut décrire l'élite politique avec la même aisance, dans la mesure où il ne prétend pas connaître sa composition et ses compétences de manière aussi évidente et objective. Aussi l'image qu'il donne de l'élite est-elle délibérément estompée. Tout au plus peut-il inventorier certaines qualités essentielles, mais dont l'accomplissement dépend aussi des circonstances extérieures. Hayek insiste constamment sur le rôle crucial des institutions qui, dans leur conception et leur fonctionnement mêmes, se révèlent plus déterminantes que les aptitudes des seuls individus. Les traits fondamentaux de l'élite ne sont pas délimités avec autant d'assurance que chez Guizot, qui en concevait une image plus détaillée.

Chez Rawls, la description de l'élite politique, dans sa dimension physique, est inexistante. Comme si la pensée sublimait, en quelque sorte, le phénomène de distinction, qui se trouve bien au centre de la réflexion. En effet, Rawls a ceci de singulier qu'il s'interroge de manière aiguë sur les concepts d'égalité, d'inégalités et de justice sociale, tout en prenant soin de maintenir l'analyse sur ce terrain conceptuel.

Guizot, Hayek et Rawls ne se représentent pas de la même manière l'élite qui leur paraît désirable, et ils ne la représentent pas avec les mêmes instruments rhétoriques. Guizot la peint et l'érige en interlocutrice, Hayek s'intéresse aux parcours possibles pour devenir un représentant politique, Rawls se refuse à décrire autre chose que des rapports, au sens presque mathématique.

La notion d'élite convient à Guizot, qui tient la grandeur, le prestige pour essentiels. Hayek l'utilise, à l'inverse, plus volontiers lorsqu'il veut mettre en garde contre certaines dérives possibles de la concentration des pouvoirs. Quant à Rawls, il n'a pas de raison véritable de recourir à cette notion, qui évoque irrésistiblement la dimension physique du pouvoir. Dimension que Rawls, précisément, ne désire pas représenter.

Si Guizot, Hayek et John Rawls considèrent tous trois comme souhaitable la part de hiérarchie et de domination proprement politique de la représentation, ils n'abordent pas la question sous le même angle.

Les notions de « démocratie » et de « libéralisme » ne possèdent pas, dans leurs écrits, le même sens, la vision du pouvoir différant ainsi sensiblement. Supériorités naturelles rêvées pour un Guizot refusant obstinément la nouveauté du fait démocratique, et tenant les inégalités sociales pour bénéfiques. Désir d'un gouvernement ferme et compétent pour Hayek, qui explique les dérives et autres malversations par les failles du système institutionnel existant. Tentative intellectuelle ambitieuse pour justifier la persistance de certaines inégalités, et d'une part de hiérarchie chez Rawls.

Nous étudierons tout particulièrement la manière dont ces penseurs recourent aux notions d'égalité et de liberté, essentielles dans l'effort de compréhension du phénomène démocratique. Peut-on se dire, à la fois, élitiste et démocrate ? Si l'idée démocratique implique bien la recherche de l'égalité, encore s'agit-il de déterminer quel type d'égalité est ainsi considéré. Guizot rejette absolument la démocratie et la notion même d'égalité, qu'il tient pour un danger. Mais accepter la démocratie ne signifie pas nécessairement que l'on circonscrive de la même manière la notion d'égalité. Ainsi, Hayek et Rawls conçoivent différemment l'idée d'égalité, ne lui accordant ni la même signification ni la même importance.

Au XIX^e siècle, lors de l'émergence de la démocratie, il s'agit essentiellement pour les libéraux de souligner la nécessité de préserver une élite politique éclairée dans des temps où le nivellement et la médiocratie semblent constituer un risque sérieux. Aussi la définition de l'élite est-elle envisagée comme une véritable équation à résoudre. Plus près de nous, les libéraux du xx^e siècle ne voient plus la démocratie comme une terre étrangère. Ce régime leur est familier, et c'est l'existence de l'élite qui, cette fois, semble poser problème. Aussi ne sauraient-ils définir l'élite telle qu'ils la souhaitent sans recourir à une rhétorique de la justification.

Précisément, ces discours de justification leur permettent de clarifier ce qu'ils entendent par démocratie ou libéralisme. Aussi nous intéresserons-nous à Friedrich A. Hayek et à John Rawls, le premier distinguant soigneusement les notions de libéralisme et de démocratie pour affirmer la priorité des principes libéraux, tandis que Rawls considère que libéralisme et démocratie se conditionnent mutuellement, leurs principes se fondant harmonieusement dans la démocratie libérale.

Guizot entendait montrer que tous n'avaient pas vocation à devenir des citoyens à part entière, que tous n'avaient pas les capacités de prétendre à l'égalité. C'était là une question d'aptitudes et de destination naturelles. En effet, de cet échec, les individus ne sont pas vraiment responsables. Quand bien même ils feraient les efforts les plus méritoires, ils ne sauraient sortir définitivement de leur condition initiale. Aussi est-il préférable que chacun s'emploie à se perfectionner dans les limites qui lui ont été, dès l'abord, signifiées.

Les pensées de Hayek et de Rawls s'inscrivent dans un cadre démocratique, où il est admis que tous les individus d'une société possèdent le statut de citoyens. Ce n'est pas une fonction dont il faudrait se montrer digne, mais un droit. Dès lors, comment et pourquoi une élite politique se distinguerait-elle? Peut-on seulement déter-

miner *a priori* quels hommes peuvent accéder à l'élite, ou bien quels parcours peuvent permettre d'y accéder ? Ni Hayek ni Rawls ne prétendent *savoir* exactement qui peut faire partie de l'élite du pouvoir. Libéraux et démocrates, tous deux insistent sur la part d'incertitude essentielle dans les démocraties libérales. Pour autant, cela n'implique pas qu'ils se font de la liberté humaine la même idée.

En étudiant leurs conceptions respectives de l'élite, nous voulons saisir quel contenu représente pour eux les concepts de liberté et d'égalité. Des talents et du mérite, ils n'ont pas la même perception. Aussi leurs visions de l'élite politique diffèrent-elles sensiblement.

Friedrich A. Hayek: Gouvernants ou citoyens, à qui la faute?

Le règne des lois

Cette dimension d'objectivité du Savoir est totalement absente chez Hayek. Il se situe même, sur ce point, à l'opposé de Guizot. De fait, en libéral, Hayek insiste particulièrement sur l'incertitude qui forme le fond de nos sociétés libérales et démocratiques.

Aussi les représentants n'ont-ils pas de traits génériques que l'on pourrait recenser comme autant d'indices sûrs d'appartenance à l'élite politique. Certes, Hayek affirme que les gouvernants doivent se montrer fermes, compétents, capables d'analyser les situations les plus imprévisibles et de s'y s'adapter rapidement. Mais, à aucun moment il ne prétend donner du « bon » gouvernant une image exhaustive, en détaillant la liste des qualités requises pour cette fonction. En effet, si l'incertitude domine les sociétés actuelles, la valeur des hommes ne se révèle-t-elle pas essentiellement à la faveur des événements ?

On pense ici au roman de Joseph Conrad, *Lord Jim*¹, dont le personnage principal semble posséder toutes les qualités. Capitaine de navire, Lord Jim est courageux, noble, beau, excellent navigateur, doué pour commander ses hommes, qui l'apprécient en retour. Aussi se croit-il, à juste titre, quelqu'un de bien. Tout aurait pu continuer

^{1.} Joseph Conrad, Lord Jim [1900], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1982.

ainsi, Lord Jim menant une vie exemplaire sans forcer sa nature, représentant aux yeux de tous et des siens propres des valeurs de courage et de noblesse. Il y a chez lui comme une certitude tranquille, que les circonstances vont définitivement mettre à mal. Un naufrage se produit, au cours duquel l'attitude de Lord Jim n'est pas celle que l'on attend de lui ni, surtout, celle que lui-même pensait adopter. De fait, il abandonne son équipage à son sort et fuit, seul, dans un canot de sauvetage, laissant tout sombrer derrière lui. À l'instant précis où ses qualités de capitaine et de cœur devaient normalement faire leur office naturel, ce sont de tout autres sentiments. indignes, qui se sont révélés. Le choc est d'autant plus décisif pour lui qu'il ne pouvait absolument pas soupçonner en lui un tel abîme de lâcheté et, même, de normalité. Il ne peut tenter de relativiser sa faute en invoquant une faiblesse humaine car, au fond de lui, il était secrètement persuadé d'être de ceux qui peuvent devenir des héros. Or, il s'est conduit à l'inverse. À ses yeux, dès lors, il « est » le contraire d'un héros. Incapable de juger sa seule conduite, c'est son identité qu'il condamne, sans espoir de rédemption possible. Aussi ne lui reste-t-il plus qu'à se comporter effectivement en héros, jusqu'à la fin de ses jours, allant au-devant des dangers, indifférent à sa propre existence. Ironiquement, Lord Jim devient un véritable héros, par des actions éclatantes, mais il ne se reconnaîtra jamais comme tel. Peu importe qu'il soit désormais infaillible, s'il a failli une fois. De la même manière qu'il se pensait héroïque sans avoir jamais prouvé sa valeur, il se sait pour toujours, dans son for intérieur, un être méprisable alors même que toutes ses actions sont héroïques.

Hayek pense que l'on reconnaît un bon représentant à la lumière de ses décisions et actes. Le roman de Conrad se construit précisément sur l'écart entre les faits et la manière dont ils sont ressentis. En revanche, la dimension objective dans laquelle s'inscrivent les actions intéresse seule Hayek. Il peut paraître surprenant d'établir un parallèle entre Conrad et Hayek, tant l'œuvre du penseur libéral est éloignée du romanesque. Mais l'exemple de Lord Jim nous permet de souligner l'importance révélatrice des événements, comme l'impossibilité de présumer de la valeur de quelqu'un. On pourrait également rapprocher, sur ce point, Hayek de Machiavel. La *virtu* du Prince ne peut en effet jamais se manifester qu'à la faveur des circonstances. Bien plus, elle consiste essentiellement en l'art de

s'adapter, de ruser aussi bien avec les événements qu'avec les vérités et les mensonges.

Rien de commun entre les réflexions pragmatiques sur les représentants chez Hayek et les exhortations littéraires d'un Guizot ou, plus près de nous, les superbes descriptions de l'homme d'action par le général de Gaulle. Si le ton d'Hayek est passionné, animé, il s'insurge principalement contre des idées, contre une mauvaise compréhension des concepts et du rôle des institutions. Ce sont moins les qualités propres des hommes que la juste répartition de leurs fonctions qui inquiètent Hayek. À aucun moment il ne se situe dans le registre de la *laudatio*, dressant le portrait du « bon » gouvernant. Il n'exprime pas d'admiration particulière pour des hommes dont il s'attache essentiellement à décrire les fonctions. Ce ne sont pas des individus remarquables, doués des qualités les plus rares qu'Hayek considère, mais de simples représentants, élus pour une tâche précise, gouverner.

Dès lors, il s'agit davantage de recenser des compétences, des savoir-faire, que de s'extasier devant des dons exceptionnels. Les politiciens n'ont pas nécessairement à briller, à éblouir. L'essentiel est qu'ils remplissent effectivement leur rôle, dans les limites de leurs prérogatives.

Hayek se méfie en effet de l'aura souvent attachée aux représentants du peuple, auxquels l'élection conférerait en quelque sorte une dimension supérieure. Aussi entend-il, comme l'indique le titre d'un chapitre de *Droit, législation et liberté*², « détrôner » la politique. Les hommes politiques doivent ainsi apparaître dans ce que leur métier a de pragmatique, de décisif et, partant, d'assez prosaïque. Il est temps, pour Hayek, de considérer la politique sans fards, en analysant les mécanismes eux-mêmes au lieu de demeurer prisonniers d'une imagerie qui tient du mythe.

Le souverain maintenant *n'est évidemment pas un être humain* en qui l'on peut placer sa confiance, ainsi que continue à le concevoir *un esprit naïf influencé par l'idéal ancestral du bon monarque*. Ce n'est *pas non plus* le produit des *sagesses conjointes* de représentants honorables dont une majorité peut se mettre d'accord sur ce qui est le meilleur. C'est une

^{2.} Friedrich A. Hayek, *Droit, législation et liberté*, tome III *L'ordre politique d'un peuple libre, op. cit.*, p. 153-183.

machinerie mue par des « nécessités politiques » qui n'ont de lien que fort lointain avec les opinions de la majorité du peuple³.

Hayek examine ici le concept de souveraineté, dont il estime qu'il est souvent mal interprété. Ainsi, le souverain n'est ni « un être humain », soit le « bon monarque » représenté par l'imagerie populaire, une sorte de père de la Patrie, ni « le produit des sagesses conjointes de représentants honorables ». C'est au mythe de la volonté générale qu'Hayek fait ici référence, à cette fiction selon laquelle le souverain, tel le Léviathan, représenterait et incarnerait en un tout unique les volontés de tous les citoyens. Plus encore, si le souverain ne peut être conçu comme l'incarnation de la volonté générale, il ne saurait non plus représenter les sagesses regroupées de représentants « honorables » eux-mêmes. Ainsi, le souverain ne parviendrait pas même à représenter la somme d'intelligence et de perspicacité contenue dans l'élite politique en tant que telle. Aux yeux d'Hayek, même l'élite ne possède pas suffisamment de lumières pour produire automatiquement, de manière sûre, « le meilleur ».

Si les « nécessités politiques » n'ont un lien que « fort lointain » avec les opinions de la majorité du peuple, cela signifie que le rapport entre les représentants et les représentés, pour important qu'il soit, ne saurait constituer le cœur du politique. Ce sont les mécanismes institutionnels, la machinerie, qui forment l'assise véritable du régime et impriment à la vie politique son mouvement. Hayek ne dit nullement que les hommes ne peuvent rien changer au cours des choses, mais seulement qu'ils ne peuvent pas tout, leur action dépendant étroitement des contraintes et du cadre qui la bornent. Or, si les institutions et les lois sont le fait des hommes, elles les dépassent également :

Or, l'énormité de l'appareil politique, son éloignement des citoyens dont il envahit cependant toute l'existence, ne sont pas choses que les hommes ont choisies de leur plein gré, mais la conséquence d'un mécanisme animé d'une dynamique distincte qu'ils ont instauré sans en prévoir les effets⁴.

^{3.} Ibid., p. 179. Nous soulignons.

^{4.} *Ibid.*, p. 179.

Les termes « énormité », « éloignement » comme le verbe « envahir » mettent l'accent sur la distance qui sépare les citoyens de « l'appareil politique » qui les gouverne. Les liens entre les gouvernants et les gouvernés n'ont pas l'évidence d'un rapport de compréhension, de reconnaissance. Hayek insiste bien plutôt sur l'aspect impersonnel, fonctionnel, des mécanismes politiques. Si les mots « énormité », ou « envahir », évoquent une forme d'écrasement, d'étouffement, Hayek ne recourt néanmoins pas explicitement au concept de « domination ».

Le mécanisme en question n'est pas le fait d'une volonté humaine injuste. Il est, comme le précise Hayek, « animé d'une dynamique distincte qu'ils ont instauré sans en prévoir les effets ». Ainsi, ce mécanisme n'est que partiellement créé par l'homme, qui ne peut jamais le comprendre parfaitement. Quelque chose échappe à l'esprit humain, qui ne saurait en particulier connaître l'avenir, ni deviner comment des institutions créées à des fins précises vont en réalité évoluer.

Hayek insiste sur ce qui dépasse les hommes, sur ce qui excède et leur volonté et leurs prévisions. Dès lors, la relation entre les représentants et les représentés ne saurait être comprise selon la seule catégorie, assez unilatérale, de la domination. Il n'y a pas une volonté de commander contre une volonté ambivalente d'obéir ou de résister, comme ont pu l'exprimer un Tocqueville, ou un John Locke théorisant le droit de résistance. Chez Hayek, la question de la volonté, pour être importante, n'est pas essentielle, dans la mesure où les hommes doivent également composer avec tout ce qu'ils n'ont ni voulu ni même anticipé :

Telle est la thèse cruciale du présent livre : ce qui, dans une société d'hommes libres, peut seul justifier la contrainte, est une opinion prépondérante sur les principes qui doivent inspirer et discipliner la conduite individuelle. Il est évident qu'une société prospère ne peut exister que si de telles règles sont généralement respectées et, en cas de besoin, imposées. Cela n'a rien à voir avec une quelconque « volonté » visant un objectif particulier⁵.

Nous sommes très loin des réflexions de Guizot sur le Savoir détenu par l'élite au pouvoir, capable de saisir par l'intuition et

^{5.} *Ibid.*, p. 161. Nous soulignons.

l'analyse les besoins précis des citoyens gouvernés. Pour Hayek, les représentants élus agissent dans le cadre du système institutionnel en place, auquel il leur faut ainsi d'adapter, et ne peuvent jamais avoir une vue absolument complète des problèmes à traiter. Dès lors, quelles qualités importent le plus, aux yeux d'Hayek, pour gouverner ?

Dans la mesure où il est impossible de connaître exactement les situations à venir, on ne peut déterminer les qualités nécessaires à l'exercice du pouvoir de manière exhaustive. Aussi bien, la principale qualité requise semble être, comme chez Machiavel, une forme de *virtu*, soit la faculté de s'adapter le plus rapidement possible aux divers cas de figure envisageables. Ainsi, Hayek ne conçoit pas les représentants élus comme des surhommes, doués de toutes les qualités intellectuelles et morales, mais comme des citoyens engagés capables de réagir efficacement aux situations les plus imprévues.

Il se garde donc de les idéaliser, comme de leur prêter des motifs nobles. En libéral convaincu, Hayek tient en effet que l'action prime sur l'intention. Quand même les gouvernants n'agiraient pas de manière totalement désintéressée, l'essentiel est bien qu'ils agissent, quels qu'en soient les mobiles. Peu importent les raisons profondes, l'éventuel égoïsme ou l'ambition des représentants. Il n'est pas indispensable que ces derniers soient plus vertueux qu'un citoyen ordinaire. De toutes les façons, Hayek estime que l'on ne peut connaître avec certitude les mobiles guidant l'action d'une personne. Et quand même on le pourrait, ce n'est pas par les seules intentions que l'on doit juger l'action d'un individu.

De la corruption

De plus, il semble logique de penser que les représentants, élus par une fraction de la population, sont naturellement portés à satisfaire certains intérêts particuliers. Il y a là une tendance qui n'a rien de très surprenant. Loin d'être, sur ce point, relativiste, Hayek ne tient pas les pratiques de corruption, de copinage, pour des scories fonctionnelles dont il faudrait s'accommoder. La corruption lui paraît révoltante et contraire à l'esprit de la démocratie, convenablement entendu. Seulement, il souligne que ces dérives sont davantage

le fait du système, qui les rend possibles, que de la seule *hubris* des politiciens :

Le maquignonnage électoral que nous finissons par considérer comme partie intégrante de la démocratie que nous connaissons – et qui de fait est *inévitable* dans une assemblée représentative qui a en même temps le pouvoir de passer des lois générales et d'émettre des commandements – est *moralement indéfendable*. De là découle tout ce qui, pour l'observateur, *apparaît comme méprisable* dans l'activité politique ; ce n'est certainement pas une conséquence nécessaire de l'idée que la majorité doit être maîtresse, *c'en est la négation*⁶.

De fait, le maquignonnage électoral est conçu à la fois comme « inévitable », du fait de l'absence de séparation claire des pouvoirs, et « moralement indéfendable ». Hayek observe ce qui est de l'ordre des faits, tout en se gardant d'une attitude fataliste. Il existe certainement, dans la société, une certaine dose « irréductible » de corruption. Pour autant, constater ce fait ne revient pas à l'entériner purement et simplement. Le terme « maquignonnage » indique combien Hayek tient ces pratiques pour grossières, méprisables. Mais il souligne que cette corruption est bien davantage imputable aux défauts du système institutionnel qu'aux vices des gouvernants :

Tant que persiste la forme actuelle de la démocratie, le gouvernement ne peut être quelque chose de respectable, *même si les politiciens sont des anges ou profondément pénétrés de la valeur suprême de la liberté personnelle.* Nous n'avons *aucun droit de les blâmer* pour ce qu'ils font, parce que *nous-mêmes*, en maintenant les institutions existantes, *les plaçons* dans la situation où ils ne peuvent obtenir le pouvoir de faire quelque bien qu'en s'engageant à procurer des avantages spéciaux à divers groupes⁷.

Hayek distingue ainsi la qualité d'un gouvernement de la qualité propre des hommes qui le composent. Ces derniers peuvent bien posséder de solides compétences et un sens moral élevé, cela ne garantit pas automatiquement un bon gouvernement. La proposition

^{6.} Friedrich A. Hayek, *Droit, législation et liberté*, t. III *L'ordre politique d'un peuple libre, op. cit.*, p. 160. Nous soulignons.

^{7.} Ibid., p. 161. Nous soulignons.

subordonnée « même si les politiciens sont des anges » manifeste, en mobilisant non sans ironie une image de Pascal, que l'hypothèse hautement improbable d'une probité absolue des représentants ne suffirait pas à assurer au gouvernement un caractère irréprochable. Il est entendu, en effet, que les politiciens, étant des hommes, ne peuvent se révéler, comme par enchantement, des anges. Or, la proposition se redouble en une alternative : « même si les politiciens sont des anges ou profondément pénétrés de la valeur suprême de la liberté personnelle ». Si les hommes politiques ne sont pas en tous points parfaits, surhumains, ils peuvent, à tout le moins, ressentir intimement la valeur, libérale par excellence, de la liberté personnelle. En d'autres termes, s'ils ne sont pas infaillibles, ils peuvent néanmoins suivre un cap en respectant « la valeur suprême » de la liberté. Précisément, cet attachement à une valeur essentielle ne suffit pas non plus à obtenir à coup sûr un gouvernement vertueux.

Le gouvernement est autre chose que la somme des hommes politiques qui le forment. Il dépend en grande partie du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit son action. Aussi les politiciens ne peuvent-ils être tenus pour les seuls responsables des orientations gouvernementales. Hayek renverse habilement la question de la responsabilité, la rejetant du « ils » éloigné des politiciens à un « nousmêmes » accusateur, délibérément accentué.

Ainsi, les véritables responsables du caractère méprisable de la vie politique sont les citoyens dans leur ensemble, pour laisser les institutions en l'état. L'apathie, l'absence d'effort constitue, pour Hayek, quelque chose de plus « blâmable » que les exactions de politiciens qui ne font que profiter d'une situation qu'ils n'ont pas entièrement provoquée. Aussi s'agit-il de ne pas confondre les responsabilités en imputant aux hommes ce qui tient à la disposition du système, ou bien, si l'on veut à toute force accuser les hommes, il faut qu'on les accuse tous. Et cette accusation ne revient pas à un constat désabusé et fataliste. Hayek dit que l'existence des vices et corruptions diverses est inévitable dans l'état actuel des institutions, mais non pas qu'il en sera toujours ainsi. Tout au contraire, Hayek insiste fermement sur la responsabilité collective qu'il y a à s'accommoder d'institutions profondément insatisfaisantes, que l'on peut et doit s'efforcer de modifier. L'idée qu'il est nécessaire de « remédier » aux défauts du système est récurrente dans l'œuvre de Hayek, qui souligne ce qui relève du choix :

Ce n'est pas la démocratie, ni le gouvernement représentatif proprement dits, qui sont nécessairement corrompus ; ils sont rendus tels par l'institution que nous avons choisie, d'une « législature » unique et omnipotente⁸.

Si les plus grandes qualités morales n'empêchent pas les politiciens de satisfaire aux intérêts particuliers de certains groupes, c'est bien que les institutions présentent des failles. Aussi la séparation des pouvoirs, leur stricte répartition est-elle d'une importance capitale. Si les institutions ne sont pas « libérales », les hommes ne sauraient le rester très longtemps. Hayek réserve ainsi la catégorie de la domination à la sphère institutionnelle. La domination la plus oppressive ne résulte pas du heurt de deux volontés contraires, dont l'une force l'autre à obéir, mais bien de l'absence de cadre juridique adéquat :

[...] la *monstrueuse* domination d'un pouvoir que n'encadre aucune règle. [...] C'est là créer une situation de barbarie, non parce que nous avons donné le pouvoir à des barbares mais parce que nous avons lâché le pouvoir hors des digues du droit, produisant des conséquences inévitables quels que soient les hommes à qui un tel pouvoir est confié⁹.

Désigner l'absence de limitation comme une véritable « monstruosité » est significatif. Le terme est extrêmement fort, Hayek manifestant ainsi sa répulsion pour toute forme d'omnipotence, soit pour tout ce qui est foncièrement illibéral. De fait, si l'on devait définir d'un mot le type de libéralisme qu'il défend, l'on utiliserait sans doute précisément la notion de « limite ». Hayek ne cesse en effet de revenir à l'idée, fondamentale dans son œuvre, que la raison humaine ne doit jamais oublier qu'elle est essentiellement limitée, cette prise de conscience pouvant seule la prévenir contre les diverses prétentions et erreurs qui la guettent. Aussi le libéralisme hayékien se fonde-t-il sur les concepts de limite, de mesure, la modération et la circonspection représentant une règle de pensée et de

^{8.} Friedrich A. Hayek, *Droit, Législation et liberté*, t. III *L'ordre politique d'un peuple libre*, *op. cit.*, chap. 12 « Opinion majoritaire et démocratie contemporaine », p. 13. Nous soulignons.

^{9.} Ibid., chap. 13, p. 43. Nous soulignons.

comportement à part entière. Se croire au-dessus des lois, au-delà des questionnements et des doutes constitue bel et bien le plus grand danger dans lequel un esprit risque de tomber. Dans ce sens, une confiance excessive dans ses propres capacités est, aux yeux de Hayek, le pire travers auquel une élite puisse céder.

La position d'Hayek est ainsi intéressante, qui ne blâme pas les vices des seuls politiciens, mais bien plutôt l'apathie générale qui les a placés dans une telle situation. Le souci principal des citoyens devrait être, précisément, de remédier à cet état intenable de corruption latente et quasi « autorisée » par la structure même du système. Si l'on ne pose pas des règles précises, des limites à la raison et des séparations claires entre les pouvoirs, aucun garde-fou ne garantit plus la moindre régulation, les abus se développant presque mécaniquement :

Ces pratiques légalisées de corruption ne sont pas la faute des politiciens ; ils ne peuvent faire autrement s'ils veulent parvenir à des fonctions où ils pourront faire quelque bien¹⁰.

Ces deux propositions s'enchaînent de manière fluide, Hayek redoublant, de chaque côté du point-virgule, l'affirmation selon laquelle les politiciens, pris en tenaille au sein du système, ne doivent pas être tenus pour responsables de la corruption ambiante. De complément d'objet indirect dans le premier mouvement de la phrase, « les politiciens » deviennent sujet, dont il nous est dit qu'ils « ne peuvent faire autrement » que de pratiquer l'oxymore qu'est la corruption légale « s'ils veulent faire quelque bien ». Un mal d'où peut résulter un bien, la formule fait penser, une fois encore, à Machiavel. Placés dans une situation précise, les hommes ne sauraient exercer leur liberté que dans une certaine mesure, des contraintes bridant leur action. Et, dans le même temps, il est possible et souhaitable de modifier ces contraintes pour placer les politiciens dans une situation où ils ne se trouvent plus obligés « d'entrer au mal quand il le faut¹¹ », pour reprendre une expression de Machiavel.

^{10.} Ibid., p. 123.

^{11.} Machiavel, $Le\ Prince$, Paris, Le livre de poche, « Classiques de la philosophie », 2000, chapitre XVIII.

Hayek critique moins les hommes politiques que les institutions existantes, qui les retiennent prisonniers des marchandages électoraux et autres liens avec des intérêts particuliers. Déplacer la charge des individus vers le système politique ne revient toutefois pas à les exonérer totalement. De fait, il est nécessaire que quelqu'un, à un moment donné, prenne conscience de la situation et décide de s'atteler à un changement institutionnel conséquent. Précisément, Hayek ne dénonce pas les vices personnels des politiciens, mais le système qui les incite à s'organiser en petit groupe particulier, mû par ses intérêts propres. En d'autres termes, c'est bien la constitution d'une élite politique que stigmatise ainsi Hayek.

De fait, le concept d'élite est entendu dans un sens péjoratif. Hayek s'attache à montrer en quoi un bon gouvernement, efficace et composé d'hommes compétents, se distingue d'une élite regroupant des individus liés par les mêmes intérêts. C'est sans doute la connotation corporatiste attachée au terme d'élite qui rebute spontanément un libéral comme Hayek. Son intuition le porte en effet à considérer la poursuite par chaque individu singulier de ses objectifs propres, et non pas à envisager une collusion d'intérêts au sein d'un petit groupe. Il y a là quelque chose qui résiste à l'imaginaire hayékien. Aussi la notion d'élite n'est-elle le plus souvent choisie que pour être rejetée :

Le libéral ne nie pas qu'il y ait des personnes supérieures – ce n'est pas un égalitariste – mais il conteste que quelqu'un ait compétence pour désigner ceux qui font partie de cette élite. Alors que le conservateur est enclin à défendre une certaine hiérarchie établie [...] le libéral estime qu'aucune déférence envers des valeurs reconnues ne peut justifier le recours à des privilèges, monopoles ou autres moyens de contrainte, en vue de protéger les personnes en question contre les forces du changement économique. Bien qu'il ait pleinement conscience du rôle important que les élites culturelles et intellectuelles ont joué dans l'évolution de la civilisation, il croit aussi que ces élites ont à faire leurs preuves par leur capacité à tenir leur rang dans le cadre des mêmes règles du jeu que leurs contemporains. [...] Je crois que les conservateurs se fourvoient lorsqu'ils attribuent tous les malheurs de notre temps à la démocratie [...] Les pouvoirs que détient le gouvernement d'une démocratie moderne seraient encore plus intolérables entre les mains d'une petite élite¹².

^{12.} Hayek, La Constitution de la Liberté, p. 398-399.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions sur notre site www.cnrseditions.fr